



VILLE DE LAC-BROME
TOWN OF BROME LAKE

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 6 mai 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 6 mai 2024.

Dérogation mineure no. 620

43, rue Dumont, lot 4 267 350, zone URB-1-C16, district de Foster

Nature et effets de la demande:

Demande visant à autoriser un logement secondaire détaché d'une superficie représentant 70 % de la superficie au sol du *logement* principal.

Le paragraphe 6 de l'article 128 du règlement de zonage no 596 prévoit que la *superficie habitable* du logement secondaire détaché ne peut être supérieure à 50 % de la superficie au sol du *logement* principal.

Donné à Lac-Brome
Ce 19 avril 2024

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier